

Saint-Gall, le 22 septembre 2010

Communiqué aux médias

Le Groupe Helvetia rachète les compagnies d'assurance suisses Alba et Phenix

Le Groupe Helvetia reprend d'Allianz Suisse les compagnies d'assurance suisses Alba Compagnie d'Assurances Générales SA, Phenix, compagnie d'assurances SA et Phenix, compagnie d'assurances sur la vie SA. Avec ce rachat, l'Helvetia Suisse augmente notamment de plus de 25 pour cent son volume d'affaires dans l'assurance dommages et souligne son ambition stratégique de renforcer également sa position sur le marché intérieur.

Le Groupe Helvetia reprend d'Allianz Suisse les compagnies d'assurance Alba Compagnie d'Assurances Générales SA (Alba), Phenix, compagnie d'assurances SA et Phenix, compagnie d'assurances sur la vie SA (Phenix). Sous réserve du consentement des autorités de surveillance, la transaction sera conclue au cours du quatrième trimestre. Dans les affaires non-vie, l'Helvetia Suisse augmente ainsi son volume de plus d'un quart. Ces rachats permettent une augmentation d'environ 6 pour cent du volume d'affaires global de l'Helvetia Suisse, affaires vie comprises. Le prix d'achat de CHF 302 millions sera financé par les fonds propres de l'Helvetia.

Compagnies suisses attractives

Alba est un assureur non-vie actif sur tout le territoire suisse, dont le siège est à Bâle, qui a réalisé en 2009 un volume de primes de CHF 131.8 millions et un bénéfice de CHF 26 millions. Phenix, établie à Lausanne, travaille dans les domaines des assurances de personnes et dommages. Elle a dégagé en 2009 un volume de prime global de CHF 87,1 millions; dont CHF 39,8 millions concernent l'assurance dommages et CHF 47,3 millions les affaires d'assurance de personnes. Phenix a réalisé l'année dernière un bénéfice de CHF 1,8 million. Philipp Gmür, CEO de l'Helvetia Suisse, dit de la transaction: «Les deux compagnies complètent idéalement le portefeuille de l'Helvetia. En outre, grâce à ce rachat, l'Helvetia renforce sa capacité de distribution et augmente sa présence géographique, surtout en Romandie.» Les aspects principaux de l'intégration, notamment la présence de la marque, l'organisation de distribution, les systèmes informatiques et les emplacements, seront étudiés au cours des mois suivant l'exécution de la transaction avec Alba et Phenix. A moyen terme, des synergies et des gains d'efficacité doivent être réalisés. Une période de trois ans, au maximum, est prévue pour l'intégration.

L'Helvetia met en œuvre avec succès sa stratégie d'acquisition

La consolidation de la position sur tous les marchés nationaux existants est un objectif stratégique du Groupe Helvetia, tant du point de vue organique que de celui des acquisitions. Stefan Loacker, CEO

du Groupe Helvetia, précise: «Une croissance profitable reste un objectif déclaré du Groupe Helvetia. Avec la reprise d'Alba et de Phenix, nous pouvons tirer profit d'une des rares occasions de renforcer notre bonne position sur le marché intérieur suisse. La reprise des deux compagnies est la conclusion réussie de la période stratégique 2007-10, et dans un même temps, le coup d'envoi de la prochaine Stratégie Helvetia 2015+.»

Vous trouverez également ce communiqué aux médias sur le site
http://www.helvetia.ch/fr/ueber_uns/media/medienmitteilungen_2010.htm.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Analystes

Groupe Helvetia
Nicola Maria Breitschopf
Responsable Investor Relations
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 56 04
Fax: +41 58 280 55 89
nicolamaria.breitschopf@helvetia.ch
www.helvetia.com

Médias

Groupe Helvetia
Martin Nellen
Responsable Corporate Communications
and Brand Management
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 56 88
Fax: +41 58 280 55 89
martin.nellen@helvetia.ch
www.helvetia.com

À propos du Groupe Helvetia

Différentes compagnies d'assurance suisses et étrangères ont donné forme à l'Helvetia en plus de 150 ans, lui permettant de s'affirmer comme un groupe d'assurance florissant, présent dans toute l'Europe. L'Helvetia possède aujourd'hui des succursales en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Italie et en France. Elle organise une partie de ses activités de placement et de financement par le biais de ses filiales et sociétés de gestion de fonds au Luxembourg et à Jersey. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse. Spécialisée dans l'assurance vie et dommages ainsi que dans la réassurance, l'Helvetia emploie environ 4500 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de deux millions de clients. Au cours de l'exercice annuel 2009, l'Helvetia a réalisé un bénéfice net de CHF 326.8 millions pour un volume des affaires de CHF 6.7 milliards. L'action nominative de l'Helvetia Holding est cotée à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) sous la référence HELN.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent document a été établi par le Groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou distribué de toute autre façon à une autre personne, sans le consentement du Groupe Helvetia. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées dans le présent document soient exactes et que les opinions qu'il contient soient justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le Groupe Helvetia. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations contenus dans le présent document sont aussi actuels que cela est raisonnablement possible, et pourront être révisés ultérieurement. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs ou conseillers, ni aucune autre personne ne prennent position, ni n'assument aucune responsabilité, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le Groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres résultats décrits ou sous-entendus dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements de conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) les performances des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations

des taux de change; (5) les modifications de lois et de règlements, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le Groupe Helvetia à la date de leur envoi, et le Groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf prescription contraire du droit applicable. L'objet de ce document est d'informer les actionnaires du Groupe Helvetia et le public du rachat des sociétés Alba Compagnie d'Assurances Générales SA (Alba), Phenix, compagnie d'assurances SA et Phenix, compagnie d'assurances sur la vie SA (Phenix). Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation en vue de l'échange, de l'achat ou de la souscription de titres; il n'est pas non plus un prospectus d'émission au sens de l'art. 652 a du Code suisse des obligations, ni un prospectus de cotation au sens du règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange). Si, à l'avenir, le Groupe Helvetia procédait à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, les investisseurs devraient fonder leur décision d'achat ou de souscription de nouvelles actions ou d'autres titres uniquement sur le prospectus correspondant. Le présent document est également disponible en allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.